

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le douze septembre, à 18H45, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Olivier LE GUYADER, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Laëtitia CAMUS, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** M. Antoine SANTOS qui donne pouvoir à Mme Emilie DUPREY  
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation :

Mme Bernadette MARTINEAU est nommée secrétaire de séance.

**N° : DELCM2022-09/02**

**OBJET : MARCHÉ D'ASSURANCE – ATTRIBUTION DES LOTS**

Madame Sonia LAUTRU, adjointe en charges des affaires générales, explique que le marché des assurances de la Commune est réparti en 4 lots :

- Dommages aux biens dont le titulaire actuel est : MAIF (cotisation annuelle 6176.90 €)
- Responsabilité Civile dont le titulaire actuel est : SMACL (cotisation annuelle 942.75 €)
- Protection Juridique dont le titulaire actuel est : SMACL (cotisation annuelle 508.08 €)
- Véhicules à moteur dont le titulaire actuel est : GROUPAMA (cotisation annuelle 3 497.25 €)

Une consultation a été lancée pour remettre en concurrence ces contrats qui arrivent à échéance au 31 décembre prochain. Les propositions des différents prestataires sont les suivantes :

**DOMMAGES AUX BIENS**

Franchise générale actuelle 500 €	Lot n°1 DOMMAGES AUX BIENS		
	Solution de base Franchise 500 €	Option 1 Franchise 1 500 €	COTISATION ANNUELLE 2022
	Prix TTC en €		
<b>GROUPAMA</b>	8 085,00 €	6 569,00 €	6 176,90 €
<b>SMACL</b>	6 040,20 €	5 493,47 €	
Prix moyen des offres	7 062,60 €	6 031,24 €	

**RESPONSABILITE GENERALE**

Franchise générale actuelle NÉANT	Lot n°2 RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE	
	Solution de base Franchise NÉANT	COTISATION ANNUELLE 2022
	Prix TTC en €	
<b>SMACL</b>	2 804,12 €	942,75 €
Prix moyen des offres	/	

## PROTECTION JURIDIQUE ET FONCTIONNELLE

Seuil d'intervention actuel PJ Néant/500 € - PF Néant	Lot n°3 PROTECTION JURIDIQUE ET FONCTIONNELLE	
	Garanties de base Seuil d'intervention PJ Néant/500 € - PF Néant	COTISATION ANNUELLE 2022
	Prix TTC en €	
CFDP – MADELAINE BRISET	679,27 €	508,08 €
SMACL	666,29 €	
Prix moyen des offres	672,78 €	

## FLOTTE AUTOMOBILE ET AUTO-COLLABORATEURS

Franchise générale actuelle Véh<3,5t néant Véh>3,5t néant BDG néant AM néant	FLOTTE	FLOTTE + AUTO COLLABORATEURS	COTISATION ANNUELLE 2022
	Solution de base Franchise Véh<3,5t 300 € Véh>3,5t 300 € BDG néant	Solution de base Franchise Véh<3,5t 300 € Véh>3,5t 300 € BDG néant AM néant	
	Prix TTC en €		
GLISE - PILLIOT	3 066,94 €	3 346,94 €	FA : 3 189,09 € AM : 308,16 € TOTAL : 3 497,25 €
GROUPAMA	3 507,85 €	3 737,06 €	
SMACL	2 494,68 €	2 767,18 €	
Prix moyen des offres	3 023,16 €	3 283,73 €	

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide donc de retenir les prestataires suivants :

- 1) Dommages aux biens : SMACL pour 6 040.20 € (franchise = 500€)
- 2) Responsabilité générale : SMACL pour 2 804.12 €
- 3) Protection Juridique et Fonctionnelle : SMACL pour 666.29 €
- 4) Flotte automobile et auto-collaborateurs : SMACL pour 2 767.18 €

Coût global des anciens contrats = 11 124.98 €

Coût global des nouveaux contrats = 12 277.79 €, soit +10.36%

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance  
Bernadette MARTINEAU



LE MAIRE,  
Emilie DUPREY

